

Un collège rénové, spacieux et fonctionnel



La plaque d'inauguration vendredi 29 janvier 2016

Une modernisation en deux phases

La première phase de la restructuration, inaugurée en janvier 2009 avait permis de remplacer un bâtiment métallique par une construction neuve abritant la demi-pension, un préau et 8 salles d'enseignement. La seconde phase des travaux s'est achevée en octobre 2015.

Ces transformations confèrent aujourd'hui à l'établissement une unité d'ensemble après différentes constructions et déconstructions depuis sa création : la première classe de 6^{ème} a été ouverte dans les locaux de la mairie d'Authon du Perche en 1959, le premier bâtiment du collège à l'emplacement de l'ancienne gare est sorti de terre en 1965. Le collège fut baptisé du nom de Joachim Du Bellay en 1987 ; il a compté jusqu'à 400 élèves accueillis dans différents locaux dont 10 salles de classes dans des préfabriqués vers le milieu des années 1970.

La seconde phase des travaux s'est déroulée sur 18 mois et a permis :

- d'une part la construction d'une « rotule » (un hall d'accueil, les bureaux administratifs, le pôle vie scolaire, l'infirmierie, une grande salle de technologie, une salle informatique et la salle des professeurs) qui relie le Bâtiment C construit en 2006 au bâtiment A



La salle de technologie



La salle informatique

- d'autre part la réhabilitation de ce même bâtiment A (le CDI, 4 salles de classe, une salle de réunion, une salle polyvalente de 120 m²)

Au fond de la cour, le bâtiment modulaire de la Technologie rénové abrite désormais un bel et spacieux atelier technique et de vestiaires de sport.

Enfin le réaménagement des espaces extérieurs, espaces verts et la pose prochaine d'une clôture neuve rue de la Gare concluent ces travaux.

Un point fort du projet le Foyer des élèves



Le pôle Vie scolaire, très bienvenu pour les échanges et la convivialité entre élèves, pour leur offrir aussi un espace de détente et d'animations péri éducatives sachant que nos jeunes sont « captifs » : 90% d'entre eux sont demi-pensionnaires et 80% sont tributaires des transports scolaires.

Dans notre secteur rural, leurs relations sociales et amicales se tissent et se vivent principalement au collège.

De plus, la réforme du collège introduira à compter de la rentrée 2016 un allongement de la pause méridienne, qui sera mise à profit dans ces locaux dédiés aux collégiens, pour mener des projets d'action éducative, notamment autour des valeurs citoyennes si précieuses en ces temps troublés.

Aujourd'hui, le collège se tourne vers son avenir



Discours de Catherine Thibault-Duval Principale du collège

Les élèves et leurs professeurs très impliqués et enthousiastes, disposent à présent d'un magnifique outil spacieux et fonctionnel au service de la pédagogie et des apprentissages, dans un cadre de vie très favorable au développement personnel comme à la réussite scolaire des adolescents.

Merci au Conseil Départemental et à tous ceux qui ont bâti ce projet, à tous ceux qui l'ont porté, parmi lesquelles Madame Hamelin, Vice-Présidente et Conseillère départementale très investie dans la vie de l'établissement. Merci également à tous ceux qui ont réalisé les travaux.

Cette rénovation permet de maintenir pour la population du canton un important service de proximité.

Le nouveau collège présente désormais une capacité d'accueil de 325 élèves ; il en scolarise seulement 180 à cette rentrée. Sans perspective à moyen terme d'une hausse de l'évolution démographique, il conviendra d'engager une réflexion sur la répartition de la carte scolaire afin que l'établissement offre sa pleine capacité.



Discours d'Albéric de Montgolfier
Président du Conseil départemental d'Eure et Loir
Françoise Hamelin Conseillère départementale
Laure de la Raudière Député d'Eure et Loir